

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies comme annexes à votre contrat de souscription à ce fonds, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FONDS NAOS SERENITE

Part C / Part D

Ce Fonds Commun de Placement (FCP) est géré par NAOS S.A., filiale de ProFin S.A.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Obligations et autres titres de créance libellés en HTG ou en USD. L'objectif de gestion du fonds NAOS SERENITÉ consiste, sur un horizon de placement de 6 à 12 mois, à réaliser une performance annuelle de 4% pour la part libellée en USD, après prise en compte des frais courants. Un investissement dans le Fonds doit être considéré comme un investissement de court à moyen terme. Aucune garantie ne peut être donnée que les objectifs du fonds seront atteints. Le Fonds constitue ainsi un placement à revenu incertain et non garanti. Les investissements du Fonds sont sujets aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents dans tout investissement. La Société de Gestion entend que le Fonds conserve un portefeuille diversifié de manière à atténuer les risques des investissements. L'actif du Fonds est investi en quasi-totalité et en permanence sur des valeurs mobilières permettant de répondre à l'objectif de gestion et accessoirement en liquidités. En vue d'atteindre l'objectif de gestion, le Fonds investira dans des titres d'emprunt à court terme (obligations, titres de créance négociables) d'émetteurs publics et privés. Les titres en portefeuille seront sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés.

Compte tenu de la gestion mise en place, il n'y a pas d'indicateur de référence pertinent. Pour y parvenir, l'équipe de gestion investit le Fonds au travers du Fonds Commun et de titres vifs, sur les marchés de taux (Instruments Monétaires, Obligations d'État et Obligations Corporate). Votre fonds est exposé au risque de change. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Le résultat net du FCP est réinvesti ou redistribué sur décision de la société de gestion et les plus-values nettes réalisées du FCP sont réinvesties ou redistribuées chaque trimestre sur décision de la société de gestion. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque mois, les opérations de rachat sont exécutées de façon mensuelle (chaque fin de mois). Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 an.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Niveau de risque

Risque faible Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus fort



NAOS définit le niveau de risque du fonds au travers d'une échelle allant de 1 à 7 ; afin de vous permettre de mieux apprécier le risque de votre investissement.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille
- Risque pays : Certains pays peuvent présenter certains risques en raison notamment de la situation politique ou économique qui y prévaut, ou encore de troubles civils ou sécuritaires qui peuvent y surgir, pouvant affectés directement les investissements consentis.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Part C : Néant Part D : Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative x Nombre de parts	Part C : 1,75% la 1 ^{ère} année Part D : 1,75% la 1 ^{ère} année

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximaux. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion

PERFORMANCE

